



---

## COMMISSION REGIONALE DU CONTROLE DES CLUBS

SEANCE DU 07.12.2022

ORGANISEE AU SIEGE DE LA LIGUE

---

### RELEVÉ DE DECISIONS

**ATTENTION :**

Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale de Contrôle des Clubs de la D.R.C.G.

Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courriel ou/et par courrier.

Après audition et contrôle sur pièces :

**CONTROLE DES CAPACITES FINANCIERES ACTUALISEES SAISON 2022/2023 :**

- AG CAEN F. : Maintien de l'encadrement de la masse salariale 2022/2023
- BAYEUX FC : Maintien de l'encadrement de la masse salariale 2022/2023
- GRAND QUEVILLY FC : Maintien de l'encadrement de la masse salariale 2022/2023.
- F.C. SAINT LO : Encadrement de la masse salariale 2022/2023 au montant budgété.

**AMENDES POUR DEFAUT OU TRANSMISSION HORS DELAI DE DOCUMENTS :**

- A.S. TOURLAVILLE

